

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## SAPIENTA ABSOLU

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

SAPIENTA ABSOLU  
FR0014009GB0 – Part I

#### OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

SAPIENTA GESTION

[www.sapientagestion.com](http://www.sapientagestion.com) ou appeler le 04 87 65 48 07 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de SAPIENTA GESTION en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

SAPIENTA GESTION est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 18/10/2021 sous le numéro GP-202169 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés :** 15/11/2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

#### DUREE

Il a été agréé le 29/04/2022 et créé le 23/05/2022 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

#### OBJECTIFS

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé +1,85% notamment par la sélection de fonds (ci-après « OPC ») principalement à objectif de performance absolue. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro. Il tient compte de la capitalisation des intérêts.

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPC de droit français ou étranger, dont jusqu'à 30% en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

La gestion reposera principalement sur une allocation dans une série d'OPC à objectif de rendement absolu dont les principales stratégies implémentées par les gérants seront des stratégies actions, de taux, de matières premières, de volatilité, d'arbitrage, d'obligations convertibles, d'arbitrage de fusions-acquisitions et de situations spéciales, de trading quantitatif, de global macro, de CTA et d'arbitrage d'indices telles que définies dans le prospectus.

La fourchette de beta envisagée sera comprise entre -20% et +20% dans des conditions normales de marché.

Le FCP pourra détenir, de manière ponctuelle des fonds indiciels cotés (ETF), et ce dans la limite de 25% de son actif net.

Le processus de gestion du FCP repose sur :

1. Une analyse macro-économique couplée à une identification des perspectives de croissance des différentes industries et zones géographiques, et des thématiques d'investissement porteuses (ou pas) afin d'identifier, au sein de l'univers retenu, les stratégies présentant le plus de potentiel dans un contexte de marché donné. Cette phase d'analyse permet de déterminer l'allocation dans les stratégies au sein de l'univers retenu.

2. La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement. La partie quantitative regroupe une série de critères (par exemple encours minimum, historique de performance, structure de frais, volatilité, ratio de sharpe, maximum drawdown et durée de recouvrement.) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.

Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Il est apporté une attention particulière à la qualité de l'équipe de gestion et son expérience, la structure de frais, et la qualité de la gestion des risques.

Le FCP s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0% à 80% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

De 0% à 80% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

De 0% à 40% sur l'évolution du prix des matières premières au travers d'OPCVM et ou FIA exposés à des indices de matières premières. Les indices sous-jacents respectent les critères de diversification du Code Monétaire et Financier et ne donnent pas lieu à la livraison physique des matières premières.

De 0% à 40% en obligations convertibles.

Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture au risque de change, au risque actions, au risque de taux et au risque de crédit, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Conditions de souscriptions/rachats :** Fréquence de valorisation : Quotidienne.

**Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) :** chaque jour ouvré de la Bourse de Paris à l'exception des jours fériés français à 11h00 auprès de Crédit Industriel et Commercial (CIC).

**Exécution des ordres :** VL du jour. Date de règlement des S/R : VL + 3 jours ouvrés.

**Dépositaire :** CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

**Informations complémentaires :** De plus amples informations sur l'OPCVM, le FIA, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur [www.sapientagestion.com](http://www.sapientagestion.com) ou auprès de la société de gestion.

#### INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs.

Ce FCP s'adresse à des porteurs souhaitant bénéficier d'un investissement peu corrélé avec les classes d'actifs traditionnelles cherchant à réaliser une performance régulière sur la durée de placement recommandée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur devra tenir compte de sa situation personnelle, de son patrimoine, de ses besoins actuels et sur la durée de placement recommandée comme de son souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer au risque de ce fonds.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les parts de cet FCP n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou une exemption était applicable (avec le consentement préalable de la société de gestion du FCP).

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 12 mois.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est « une classe de risque basse ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « faible » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « très peu probable » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

**Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque :** Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

**Risque de crédit:** Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

**Risque de liquidité:** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

**Risque de contrepartie:** il mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Dans ce cas, la valeur liquidative pourrait baisser.

**Risque lié aux instruments dérivés :** Ces instruments peuvent impliquer un éventail de risques qui peut mener à des ajustements voire une résiliation anticipée de l'instrument, qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

| Période de détention recommandée : 5 ans |  | Si vous sortez après 1 an   | Si vous sortez après 5 ans |
|--|--|-----------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement : 10 000 EUR    |  |                             |                            |
| Scénarios                                |  |                             |                            |
| <b>Minimum</b>                           | <b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti.<br/>Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b> |                             |                            |
| <b>Scénario de tensions</b>              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                                  | <b>8 950 EUR</b><br>-10,50% | <b>9 000 EUR</b><br>-2,08% |
| <b>Scénario défavorable</b>              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                                  | <b>8 950 EUR</b><br>-10,50% | <b>9 030 EUR</b><br>-2,02% |
| <b>Scénario intermédiaire</b>            | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                                  | <b>9 780 EUR</b><br>-2,17%  | <b>10 110 EUR</b><br>0,23% |
| <b>Scénario favorable</b>                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                                  | <b>11 080 EUR</b><br>10,76% | <b>11 120 EUR</b><br>2,14% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2015 et septembre 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2016 et février 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SAPIENTA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de SAPIENTA GESTION. En cas de défaillance de SAPIENTA GESTION, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

| Coûts au fil du temps                  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                    | 590 EUR                   | 1 905 EUR                  |
| <b>Incidence des coûts annuels (*)</b> | 6,0%                      | 3,6% chaque année          |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,9% avant déduction des coûts et de 0,2% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### COMPOSITION DES COÛTS

| Composition des coûts  |  | Si vous sortez après 1 an |
|--|--|---------------------------|
| <b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>                         |  |                           |
| <b>Coûts d'entrée</b>  | 3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.  | 300 EUR                   |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.   | 0 EUR                     |
| <b>Coûts récurrents</b>  |  |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 2,9% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.   | 283 EUR                   |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 7 EUR                     |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>              |  |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>     | Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.  | 0 EUR                     |

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE** : Supérieure à 5 ans.

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

## COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

SAPIENTA GESTION informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de SAPIENTA GESTION - Immeuble LE BLOK, 30 Rue Joannes Carret, 69009 LYON. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://sapientagestion.com>.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <https://sapientagestion.com>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**SAPIENTA GESTION - Immeuble LE BLOK, 30 Rue Joannes Carret, 69009 LYON**

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse <https://sapientagestion.com>.

**La responsabilité de SAPIENTA GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.**